

Paris, le 17 mai 2021

Echanges avec les kinésithérapeutes Olivier VERAN annonce le grade master pour les kinésithérapeutes

Ce lundi 17 mai 2021, Olivier VERAN, ministre des Solidarités et de la Santé et Pascale MATHIEU, présidente du Conseil national de l'ordre, ont échangé en visioconférence avec les kinésithérapeutes et étudiants. Ils étaient nombreux à poser leurs questions en amont et à réagir en direct, abordant ainsi avec leur ministre tous les sujets de préoccupation pour la profession et son avenir.

A cette occasion, Olivier VERAN a notamment annoncé que **comme demandé à plusieurs reprises par Pascale MATHIEU, les étudiants en kinésithérapie, à l'issue de leur cursus, se verront désormais conférer un grade master pour leur diplôme.** Jusqu'à présent, si le parcours des étudiants comportait bien 5 années d'études permettant de valider 300 crédits européens (ECTS), ceux-ci ne bénéficiaient en effet pas de ce grade.

Lors de cet échange direct et ouvert, le ministre et la présidente du Conseil national de l'ordre ont évoqué librement les compétences et l'avenir de la profession, au service du bien-être des patients. Le ministre a notamment **souligné à plusieurs reprises le rôle essentiel des kinésithérapeutes dans la lutte contre la pandémie**, en réanimation, en soins de suite et de réadaptation ainsi que dans la prise en charge des séquelles à long terme du Covid. Depuis la semaine dernière, ils sont également habilités à vacciner après une courte formation ; les étudiants en kinésithérapie devraient l'être avec la publication du prochain décret.



Pascale MATHIEU a fait part en introduction de la forte demande de reconnaissance, d'autonomie et de considération des kinésithérapeutes. L'Ordre se félicite que le ministre ait répondu positivement à ce message. Olivier VERAN a en effet rappelé à plusieurs reprises qu'il était favorable aux évolutions et prêt à « faire bouger les lignes ». En matière **d'accès direct** aux kinésithérapeutes, « capables de déterminer seuls le mode de rééducation et le nombre de séances » et pour lequel un rapport est en cours d'élaboration, de **pratiques avancées** et **d'extension des possibilités de prescription**, le ministre s'est déclaré ouvert à la réflexion pour fluidifier et simplifier l'accès aux soins. La présidente du Conseil national de l'ordre a conclu en invitant les kinésithérapeutes à se saisir des possibilités qui s'ouvrent à eux. La profession pourra ainsi prendre sa place au cœur de l'organisation générale de la santé : « Nous serons présents sur les grands enjeux de santé publique. »

Contact presse : communication@ordremk.fr